

INFORMATIONS Secteur Sauxillanges

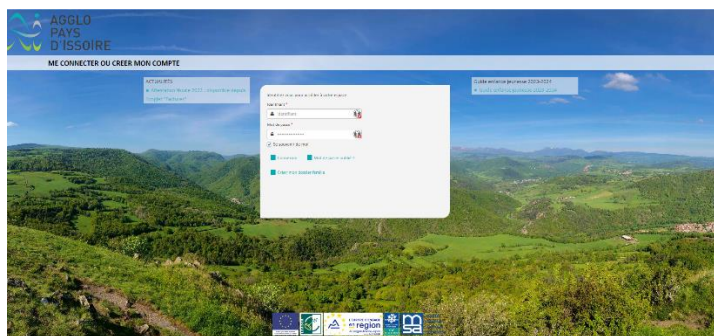
Accueil de loisirs (Mercredis / Vacances)

Accueils périscolaires (Garderies)

L'Inscription à l'accueil de loisirs et garderies périscolaire de Sauxillanges

Se fait sur le portail famille enfancejeunesse.capissoire.fr dès son entrée à l'école.

Vous devez créer un dossier <https://enfancejeunesse.capissoire.fr/#!auth>



Cet espace famille vous donnera accès à la garderie périscolaire de l'école de votre enfant et aussi à l'accueil de loisirs de sauxillanges.

3 étapes :

1. Création du dossier, nous validons le dossier et ensuite vous recevez un mail avec un mot de passe
2. Vous mettez ensuite les documents obligatoires (vaccins, attestation d'assurance en cours), nous les validons.
3. Vous avez accès aux inscriptions garderie périscolaire et accueil de loisirs

Attention soyez vigilant à bien remplir les autorisations transport, photos...) et les personnes autorisées à récupérer votre enfant.

Vous trouverez ensuite sur votre espace votre tarif individualisé selon votre QF, les factures...etc.

Les inscriptions sont trimestrielles (Accueil de loisirs, mercredis et vacances et garderies périscolaires) ; aux dates d'ouvertures suivantes :

- A partir du 15 décembre pour la période de janvier à avril
- A partir du 15 avril pour la période de mai à aout
- A partir du 15 juillet pour la période de septembre à décembre

Tarifs :

Accueil de loisirs

Journée avec repas	De 6.52 € à 32.60 €
Journée sans repas	De 5.32 € à 26.60 €
½ journée avec repas	De 3.84 € à 19.20 €
½ journée sans repas	De 3.28 € à 16.40 €
Majoration retard (à partir du 4 ^e et suivants)	10 €
Forfait de 10% appliqué pour les inscriptions en journée avec repas tous les mercredis par période de vacances à vacances et la semaine complète par semaine de vacances	

Périscolaire

L'absence non prévenue sera facturée au prix de la séance.
Application d'un coefficient multiplicateur sur le quotient familial CAF ou MSA et fixation d'un montant minimum et maximum.
Les tarifs sont entendus Toute Taxe Comprise (TTC)

Type de prestations	Montant minimum (QF < ou = à 400)	Coefficient multiplicateur	Montant maximum (QF > ou = à 2000)
Séance	0,48 €	0,12%	2,40 €
Forfait mensuel (si 1 semaine scolaire dans le mois) A partir 6e séance	2,88 €	0,72%	14,40 €
Forfait mensuel (si 2 semaines scolaires dans le mois) A partir 12e séance	5,76 €	1,44%	28,80 €
Forfait mensuel (si 3 semaines scolaires dans le mois) A partir 18e séance	8,64 €	2,16%	43,20 €
Forfait mensuel (si 4 semaines scolaires dans le mois) A partir 24e séance	11,52 €	2,88%	57,60 €
Majoration non-inscription	Prix de la séance		
Majoration retard (à partir du 4e retard et suivants)	10 €		

Lieu d'accueil :

Maison des associations - Chemin des Prairies, 63490 Sauxillanges
(A côté du gymnase, suivre les panneaux verts « base de loisirs »)

Communes de rattachement :

Brenat, Aulhat Flat, St Rémy de Chagnat, St Jean-en Val, Sauxillanges, Sugères, Le Vernet-Chaméane, Bansat, Egliseneuve des Liards, Lamontgie,, Les Pradeaux, Saint Etienne sur Usson, Saint Genés la Tourette, Saint Martin des Plains, Saint Quentin sur Sauxillanges, Usson.

Coordonnées :

Téléphone : 06 75 29 80 56

alsh-sauxillanges@capissoire.fr

Permanences :

Sur rendez-vous du lundi au jeudi durant le temps scolaire et du lundi au vendredi pendant les vacances scolaires.

Algeco en bois, Les Prairies – 63490 Sauxillanges

Ouverture et fermeture :

Tous les mercredis et les vacances scolaires sauf les vacances de fin d'année (noël)

Inscriptions :

Inscription à la journée ou demi-journée avec ou sans repas.

Inscription 8 jours avant la date concernée en fonction des places disponible et désinscription jusqu' à 3 semaines avant la date concernée. Passés ces délais vous serez facturés.

L'enfant doit obligatoirement avoir 3 ans et être scolarisé.

Si votre enfant est malade ou autre absence exceptionnelle, bien prévenir le plus rapidement possible par sms ou téléphone. La place peut servir à une autre famille. Fournir le justificatif dans les plus brefs délais.

Fonctionnement de l'accueil de loisirs :

- **L'arrivée et le départ** sont échelonnés de 7h30 à 10h, de 16h30 jusqu'à 18h30. Accueil possible en demi-journée de 11h30 à 12h et de 13h à 14h. Sauf pour les jours de sortie ou les jours et horaires vous seront confirmées par mail.

Les familles ne sont pas autorisées à rentrer dans la structure, sauf cas exceptionnel (première fois, chagrins...)

Une sonnette se trouve à votre disposition à l'entrée du bâtiment, un animateur viendra vous ouvrir et vous remettre votre enfant.

- **Les repas** sont pris sur place et préparés par l'EHPAD de Sauxillanges. Les gouters sont fournis ainsi qu'une collation le matin au besoin. En cas de sortie, l'EHPAD fournit aussi le pique-nique.
- **Point sanitaire et informations importantes**, il est nécessaire de prévenir l'équipe d'animation s'il existe des informations importantes concernant votre enfant (allergie, PAI, problématiques, autres, comportement...)

Garderies périscolaires : lundis, mardis, jeudis et vendredis

Lieu d'accueil et communes de rattachement :

Ecoles de St Babel, Orbeil, RPI Brenat/Aulhat Flat, RPI Parentignat/Varennes, RPI St Rémy de Chagnat/St Jean-en Val, Sauxillanges, RPI Sugères/St Jean-des-Ollières/Brousse, Le Vernet-Chaméane.

Coordonnées :

Téléphone : 06 25 95 31 21

periscolaire-sauxillanges@capissoire.fr

Permanences :

Sur rendez-vous du lundi au vendredi sauf le mercredi

Algeco en bois, Les Prairies – 63490 Sauxillanges

Inscriptions :

L'inscription à la garderie périscolaire est pour tous les enfants scolarisés, elle se fait jusqu'à la veille avant 15h30 au-delà de ce délai vous devez appeler le numéro 06 25 95 31 21.

Horaires :

Parentignat Varennes	St Rémy/ St Jean	Sauxillanges	Sugères	Le Vernet Chaméane
7h20/8h30	7h15/9h	7h30/8h30	07h15/8h45	07h30/8h35
16h15/18h30	16h30/18h30	16h15/18h30	16h30/18h30	16h15/18h30
Orbeil	RPI Brenat Aulhat Flat	St Babel		
7h30/9h	7h15/9h	7h30/8h35		
16h15/18h30	16h55-18h30	16h15/18h30		

Fonctionnement de la garderie périscolaire :

L'arrivée et le départ se font dans les salles de périscolaire dédiés. Les familles ne sont pas amenées à rentrer dans les salles et doivent laisser leurs enfants à la porte ou au portail.

Les familles doivent fournir un goûter à leur enfant et doit être muni d'une gourde.

Sur chaque périscolaire un goûter de substitution est possible en cas d'oubli, merci de ramener un petit quelque en cas d'oubli !

Une activité est proposée par l'animateur et des ateliers en autonomie sont proposés pour que chaque enfant puisse choisir ce dont il a envie. Une pause cartable est possible.